



Rapport annuel 2018

www.aemojb.ch

info@aemojb.ch

032 481 37 79

Pl. de la Gare 3

Case postale 26

2710 Tavannes

Contenu

Mot du Président.....	3
Membres du comité de l'Association AEMO du Jura bernois en 2018.....	4
Membres du personnel de l'Association AEMO du Jura bernois en 2018.....	4
Rapport du responsable de l'AEMO.....	5
1. Introduction.....	5
2. Mission (compléments sur le site www.aemojb.ch).....	5
3. Moyens.....	6
4. Organisation du travail.....	6
5. Evolution des suivis du 1 ^{er} septembre 2010 au 31 décembre 2018.....	8
6. Alternatives aux placements.....	8
7. Types de suivis – Problématiques aggravantes.....	9
8. Fin du suivi.....	10
9. Suivis «sans suite».....	11
10. Retour des familles – Questionnaires de satisfaction.....	13
11. Commentaires des parents (exemples).....	14
12. Travail en réseau - Représentation.....	15
13. Formation continue et supervision.....	15
14. Administration – Gestion – Comptabilité.....	15
15. Conclusion.....	17
16. Remerciements.....	17
17. Annexes.....	18

Mot du Président

Chers lecteurs,

Année après année, l'AEMO poursuit son bonhomme de chemin et contribue à aider des familles en souffrance. Ce service semble bien dimensionné et répond visiblement à des attentes, puisque nous constatons un afflux de demandes qui nous poussent à la limite de l'ouverture d'une liste d'attente. Toutefois, grâce à la souplesse et à l'investissement sans faille de notre personnel, nous avons réussi pour l'instant du moins à éviter un tel cas de figure.

En ce qui concerne le volet financier, nous bouclons l'année sur un nouveau déficit, déficit prévu qui sera absorbé par nos réserves. Ce résultat s'explique par la volonté du Comité d'accorder à nos employés les salaires auxquels ils ont droit. A l'heure actuelle, les retards sont comblés et la masse salariale ne va plus beaucoup se modifier, étant donné que plusieurs intervenants sont désormais au maximum de leurs échelons.

La bonne marche de notre institution démontre, si besoin était, les grandes compétences de notre personnel. Je peux vous assurer que pour un Président, avoir à disposition une telle équipe est tout simplement... formidable ! Ma gratitude s'adresse évidemment aussi à la direction, M. Willy Baumgartner, qui continue à nous démontrer qu'il était la perle rare à même de bien conduire le bateau de l'AEMO. Enfin, je m'en voudrais de ne pas associer les membres du comité qui s'engagent pleinement dans leurs tâches.

Au-delà du fonctionnement habituel de notre service, l'année 2018 a été marquée par les difficultés rencontrées dans les négociations avec l'OPAH pour l'élaboration et la signature du Contrat de prestations 2019. Dans un premier temps, l'OPAH a exigé que nous adhérions au contrat de prestation « standard » soumis à toutes les institutions du canton, lequel ne correspond pas, en grande partie, à la mission et au fonctionnement d'un service tel que le nôtre. Après six mois de discussions téléphoniques et d'échanges de mails (nous n'avons pas obtenu la rencontre demandée), l'OPAH a finalement accepté de signer notre Contrat de prestations 2019 tel qu'il se présentait les années précédentes. Mais ce n'est apparemment que partie remise.

Ce petit bémol mis à part, c'est un Président toujours aussi comblé qui vous souhaite une bonne lecture !

Peter Gasser

Membres du comité de l'Association AEMO¹ du Jura bernois en 2018

- **M. Peter Gasser**, Président Député au Grand conseil bernois, co-président du SEfB², membre du CJB³, médiateur scolaire, enseignant secondaire
- **M. Antoine Bigler**, vice-président Ancien préfet, Prés. de l'AOUP⁴
- **M. Gilbert Ogy**, secrétaire
- **Mme Marika Sabatini** Procureure des mineurs à Moutier et Bienne
- **Mme Patricia Gamma** Directrice du Service Social Régional de la Prévôté
- **M. Marcel Winistoerfer** Maire de Moutier, enseignant spécialisé
- **M. Alain Jobé** Secrétaire du SEfB, enseignant secondaire
- **M. Jean Vaucher** Membre de l'AOUP et de la PIEA⁵
- **Mme Dominique Desilvestri** Secrétaire de la PIEA

Membres du personnel de l'Association AEMO du Jura bernois en 2018

- **M. Willy Baumgartner** Responsable du service à 25 % et Intervenant socio-éducatif à 45 %
- **Mme Norina Messer** Intervenante socio-éducatrice à 70 %
- **Mme Dominique Bessire** Intervenante socio-éducatrice à 75 %
- **M. Yves Chopard** Intervenant socio-éducatif à 60 %
- **Mme Maïck Jeanbourquin** Intervenante socio-éducatrice remplaçante à 70 %
- **Mme Margaux Rothenbühler** Stagiaire (FP2-HES⁶) du 1^{er} février au 30 juin 2018

Tous les collaborateurs de l'AEMO du Jura bernois sont, au minimum, au bénéfice d'un titre HES en travail social.

¹ Action Educative en Milieu Ouvert

² Syndicat des Enseignantes et Enseignants francophones bernois

³ Conseil du Jura bernois

⁴ Association des Œuvres d'Utilité publique du district de Courtelary

⁵ Plateforme des Institutions pour Enfants et Adolescents du Jura bernois et de Bienne francophone

⁶ 2^{ème} Formation Pratique – Haute Ecole Spécialisée

Rapport du responsable de l'AEMO

1. Introduction

Notre rapport annuel a pour objectif de rappeler brièvement quels sont les buts et les moyens de l'AEMO et de présenter les divers types de situations dans lesquelles nous sommes amenés à intervenir. Nous tenons également à souligner la place importante de notre service au sein du réseau socio-éducatif régional et les réflexions menées afin d'adapter ou compléter nos prestations.

Tout en s'inscrivant dans la continuité, l'année 2018 a été marquée par le grand nombre de demandes de suivis qui nous ont amenés à la limite de l'ouverture d'une liste d'attente, ce que nous espérons bien éviter le plus longtemps possible. La souplesse de chaque employé dans l'organisation de son temps de travail ainsi que notre flexibilité au niveau de l'intensité des suivis nous ont permis de répondre à chaque demande dans un délai raisonnable (1 à 2 semaines).

Durant cette même période, nous avons observé, avec des niveaux d'implication variables, les différents « chantiers » en cours dans notre région. Que ce soit le projet d'ouverture d'un groupe d'accueil d'urgence au CEPC de Courtelary, les réflexions autour de l'accompagnement des jeunes de 18 à 25 ans ou la demande du CAF⁷ pour l'extension de l'AEMO au bénéfice des familles francophones de Bienne, les choses avancent lentement ou sont au point mort. Nous restons malgré tout raisonnablement optimistes en maintenant nos collaborations avec diverses associations et autres groupes de travail.

Comme d'habitude, nous insérons un certain nombre de données statistiques dans notre rapport afin que chacun puisse découvrir et analyser le fonctionnement et les caractéristiques d'un service éducatif ambulatoire tel que le nôtre. Aujourd'hui, plusieurs données recouvrent uniquement les cinq dernières années (de 2014 à 2018 – l'AEMO a été créée le 1^{er} septembre 2010), ce qui nous permet d'observer quelques évolutions, notamment au sujet des problématiques et du profil des familles qui nous adressent leur demande de soutien.

2. Mission (compléments sur le site www.aemojb.ch)

*Le but essentiel de l'AEMO est de **venir en aide aux enfants et parents du Jura bernois** confrontés à des difficultés éducatives et relationnelles dans le cadre familial.*

En intervenant idéalement de manière précoce, l'AEMO aide les familles à affronter et atténuer leurs difficultés afin d'éviter que la situation ne se dégrade. L'AEMO ne se substitue pas aux placements mais, dans certaines situations, elle représente une solution alternative.

*Ainsi, nous soulignons deux notions essentielles, à savoir : **le maintien des enfants et adolescents dans leurs milieux d'appartenance** (famille, école, vie associative, etc.) et **la prévention**.*

⁷ Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne

Dans la pratique, nous constatons que notre action n'est pas uniquement orientée vers la résolution des problèmes, mais aussi vers la manière dont les familles peuvent les gérer et «mieux vivre avec».

Au-delà de la mission première de l'AEMO rappelée ci-dessus, nous suivons attentivement l'actualité et le développement des services et autres institutions de notre région en nous impliquant dans plusieurs associations et groupes de travail (nous y reviendrons plus loin). Nous assumons aussi notre rôle de « service formateur » en accueillant un-e stagiaire par année pour une période de cinq mois, en référence au partenariat défini avec la HES-SO.

3. Moyens

Le contrat de prestations que nous signons chaque année avec le canton de Berne nous permet de poursuivre les buts que nous nous sommes fixés. Le montant alloué à l'AEMO permet aux familles d'y accéder gratuitement.

Le personnel socio-éducatif peut intervenir sur l'ensemble du Jura bernois en se rendant au sein-même des familles. Les bureaux que nous occupons à Tavannes nous permettent de recevoir les membres de la famille pour les entretiens préalables et de tenir des séances internes (comité, colloque, supervision). Nous mettons également nos locaux à disposition d'autres services, associations ou professionnels de la région.

Notre dotation en personnel (2,75 EPT) et la souplesse liée à l'annualisation des horaires de travail nous permettent d'absorber les nouvelles demandes lorsqu'elles sont nombreuses (avec quelques heures supplémentaires si nécessaire) et de récupérer lors des « accalmies » ou durant les périodes de vacances scolaires. Ainsi, nous avons l'avantage de ne pas être bloqués par une liste d'attente potentiellement dommageable pour les familles.

4. Organisation du travail

Les familles du Jura bernois peuvent bénéficier des prestations de l'AEMO sans passer par un service de protection de la jeunesse. Autrement dit, le canton nous laisse gérer le flux des demandes et la durée des suivis en toute confiance. Dès lors, il nous paraît important de pouvoir présenter l'organisation de notre travail et la répartition des heures qui nous sont allouées de manière transparente (cf. **Annexes 1.1 et 1.2**).

Nous tenons à rappeler que nous n'avons pas de personnel administratif. Le responsable du service dispose de 0,25 EPT pour la gestion de l'AEMO (comptabilité, salaires, RH, communication externe, représentation, etc.), tandis que chaque intervenant socio-éducatif tient lui-même ses dossiers (contrats, journaux, contacts avec le réseau, etc.).

Comme nous l'avons fait l'année précédente, nous avons reconduit diverses actions communautaires (activités réunissant plusieurs jeunes confrontés à des problèmes relationnels et souvent isolés) que nous retrouvons dans les « Prestations directement orientées vers les bénéficiaires ». Quant au suivi de notre stagiaire par Dominique Bessire, praticienne formatrice formée, nous le retrouvons dans « Autres ». Ce travail estimé à 15 % de poste est partiellement subventionné par la HES-SO. Figurent également dans cette

catégorie notre représentation dans le réseau, les travaux de documentation, les échanges informels, l'organisation du service, la supervision et les jours de formation, ainsi que les absences pour maladie ou accident (heureusement très faibles dans notre service).

Cette analyse du travail nous permet de suivre et de comprendre les fluctuations d'une année à l'autre (cf. **Figure 1**). Ainsi, nous soulignons que le temps orienté vers les bénéficiaires a sensiblement augmenté en 2018.

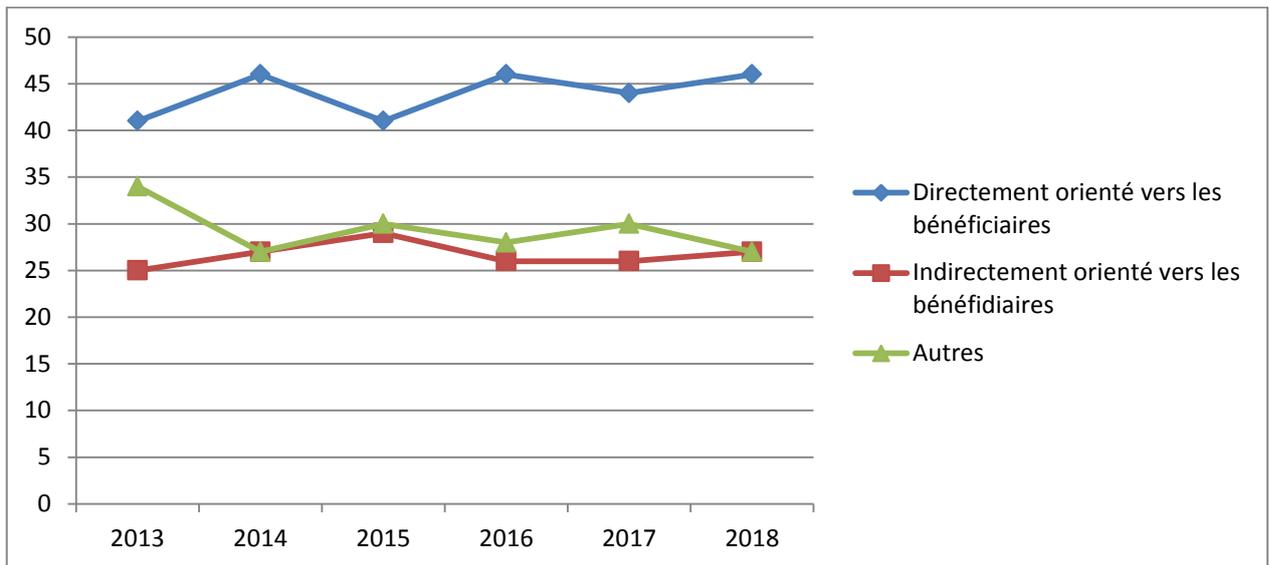


Figure 1

5. Evolution des suivis du 1^{er} septembre 2010 au 31 décembre 2018

Depuis l'ouverture de notre service éducatif en septembre 2010, nous avons reçu en moyenne une cinquantaine de familles par année (cf. **Figure 2**). Des 54 demandes que nous avons accueillies dans le courant de 2018, 7 en sont restées au stade des entretiens préalables pour diverses raisons que nous verrons plus loin. Durant la même période, 32 suivis ont pris fin. L'intensité des suivis (de 2-4 h par semaine à 1 h par quinzaine) et leur durée (en principe de 3-4 mois à 2 ans) sont variables. Au fil des années, nous constatons également que le nombre de dossiers réactivés (presque toujours à la demande des parents) a bien augmenté. Ils étaient 8 à fin 2018 pour un total de 31 depuis le début de notre activité.

Evolution des suivis du 1^{er} septembre 2010 au 31 décembre 2018

Suivis au...	Stade de la demande	Stade des entr. préal.	Classés sans suite	Prêts à démarrer	Suivis	Classés	Réactivés	Total
30.09.2010	2	3	-	-	-	-	-	5
31.12.2010	1	12	2	-	20	-	-	35
31.12.2011	19	5	11	-	16	19	-	70
31.12.2012	14	13	14	2	26	32	-	101
31.12.2013	9	8	27	-	42	64	1	151
31.12.2014	3	6	41	-	42	105	-	197
31.12.2015	9	9	48	4	25	145	6	246
31.12.2016	10	5	62	-	38	196	1	312
31.12.2017	5	3	73		30	237	4	352
31.12.2018	2	11	75	2	39	269	8	406

Figure 2

Du 1^{er} septembre 2010 au 31 décembre 2018, nous avons rencontré au moins une ou deux fois 406 familles, soit près de 700 enfants et adolescents !

Rappelons enfin que les situations figurant dans le tableau sont celles pour lesquelles nous avons rencontré la famille. Depuis l'ouverture du service, nous avons enregistré plus de 70 demandes supplémentaires qui ne sont pas allées au-delà des entretiens téléphoniques ou du premier entretien préalable manqué.

6. Alternatives aux placements

Même si ce n'est pas l'objectif premier de notre action (la prévention l'est davantage), nous rappelons tout de même chaque année que, dans certains cas, l'AEMO est une véritable alternative aux placements. Le tableau présenté en **annexe 2** mentionne les situations pour lesquelles le placement a été évité ou écourté en raison de la mise en place d'un suivi ambulatoire. Tout compris, le coût d'une d'heure d'entretien AEMO se monte environ à fr. 250.--. A titre d'exemple, un suivi assez soutenu pour deux enfants oscille entre fr. 12'000.-- et fr. 18'000.--. Le placement des deux mêmes enfants coûterait près de fr. 170'000.-- en comptant un prix de journée à fr. 250.--.

Ainsi, en 2018, le total des économies est de fr. 1'236'000.--, montant le plus élevé depuis l'ouverture de l'AEMO (cf. **Figure 3**). Dans un petit service tel que le nôtre, les fluctuations d'une année à l'autre peuvent être importantes. En effet, il suffit que deux ou trois familles avec plusieurs enfants soient concernées pour que les coûts augmentent fortement. Il n'en demeure pas moins que, sous cet angle-là, les quelques fr. 400'000.-- versés chaque année à l'AEMO s'avèrent être un « placement rentable ».

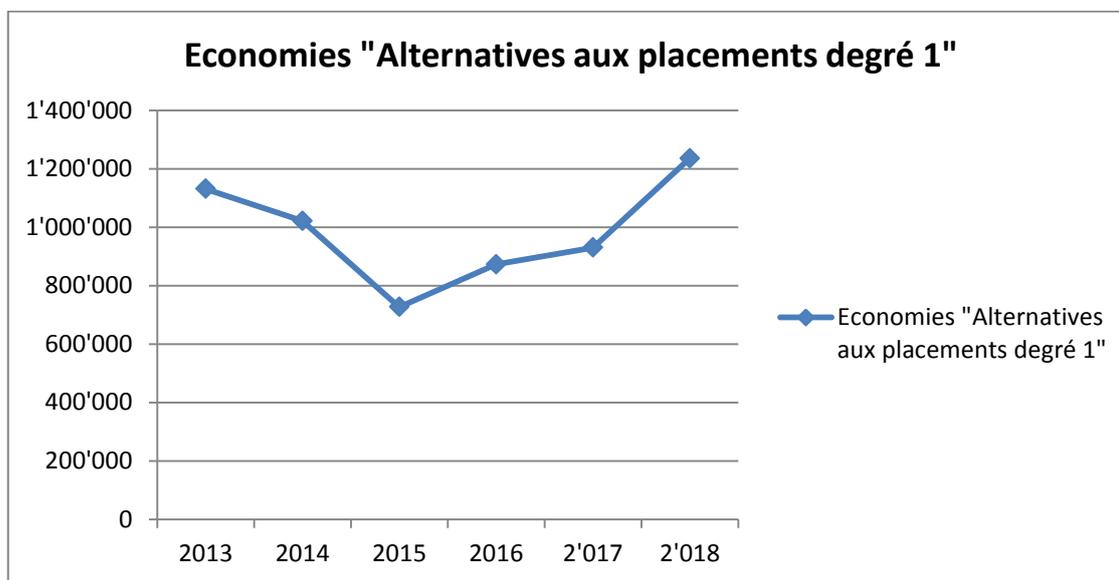


Figure 3

Nous verrons plus loin que l'action de l'AEMO ne s'oppose pas aux placements car, depuis l'ouverture du service, 27 suivis ont débouché sur un placement institutionnel. Pour certains, l'intervenant AEMO a contribué au signalement à l'APEA et à l'accompagnement de la famille dans la démarche.

7. Types de suivis – Problématiques aggravantes

Par définition, la quasi-totalité des suivis AEMO relèvent de problèmes éducatifs. En parallèle, pour un tiers des situations, il est question de difficultés ou de préoccupations liées au parcours scolaire des enfants, notamment en raison de problèmes comportementaux. Nous retrouvons la même proportion d'enfants suivis par d'autres professionnels tels que pédopsychiatres, psychologues, logopédistes, psychomotriciens ou autres.

La **Figure 4** montre également que, dans certains cas, d'autres situations ou problématiques tendent à complexifier la dynamique familiale. Les principales sont liées à la situation socio-économique des parents (familles monoparentales, sans emploi, migrantes, au bénéfice de l'aide sociale), à la violence (souvent verbale et psychologique, parfois physique) et à la santé (psychique et/ou physique). Nous observons aussi que l'absence du père peut être problématique. Dans une moindre mesure, nous rencontrons des parents ayant des problèmes d'addiction et des enfants hyperactifs.

Autres facteurs (pour parent-s et/ou enfant-s)

Situations ou problématiques de 2014 à 2018 (plusieurs possibles)	En %
Santé (psychique et/ou physique)	31
Aide sociale	25
Abus – violence – maltraitance	24
Famille recomposée	17
Père absent	16
Hyperactivité	10
Addictions	9
Famille migrante	9
Délits	8
Au bénéfice d'une rente invalidité (AI)	6

Figure 4

Au fil des années, nous observons une légère diminution des « problématiques multiples » au sein des familles que nous suivons, ce qui est probablement dû au fait que nous intervenons de manière plus précoce, la plupart du temps directement à la demande des parents.

8. Fin du suivi

Depuis l'ouverture de l'AEMO le 1^{er} septembre 2010 au 31 décembre 2018, nous avons classé 280 dossiers. Durant la même période, la durée moyenne des suivis est de 11 mois. Le suivi AEMO peut prendre fin pour diverses raisons, mais dans 65 % des cas, le fait que les objectifs soient atteints ou que la situation se soit améliorée sont mentionnés.

Nous retrouvons ici les 27 suivis qui ont pris fin en raison d'un placement institutionnel, ce qui représente tout de même 10 % des familles. Bien que cette issue, qui peut être limitée dans le temps, soit presque toujours vécue comme un échec, elle peut être constructive et salutaire si elle est bien préparée et accompagnée de manière optimale. L'intervenant AEMO tient souvent un rôle essentiel dans ce processus.

La **Figure 5** présente d'autres critères pouvant mettre fin à une collaboration avec la famille (plusieurs apparaissent parfois dans la même situation). Ils relèvent d'un manque d'implication d'un ou plusieurs membres de la famille, d'absences répétées aux rendez-vous (non-respect du contrat de collaboration), d'un déménagement hors du Jura bernois ou d'une prise en charge par un service ou professionnel plus adapté (curateur, thérapeute ou autre). Dans presque tous les cas, la fin du suivi est discutée et argumentée au cours du bilan final. Souvent décidée en accord avec la famille, elle peut aussi l'être de façon unilatérale.

Il est intéressant de constater que certains parents n'étant pas suffisamment ouverts à ce type de collaboration nous recontactent plusieurs mois, voire plusieurs années, après avoir résilié le contrat pour

relancer le processus, ce que nous acceptons en principe au terme d'un nouvel entretien préalable. Aujourd'hui, environ 20 % des familles suivies relèvent de « dossiers réactivés ».

Fin du suivi (raison-s) au 31.12.2018 : 280

	Raison-s (plusieurs possibles)	Nombre	En %
1	Amélioration de la situation	110	39
2	Objectifs atteints	73	26
3	Manque d'implication de la famille (parents et/ou enfants)	44	16
4	Placement institutionnel (initié ou non par l'AEMO)	27	10
4	Mandat éducatif assumé par un SSR (curatelle éducative)	28	10
6	Résiliation du contrat par l'AEMO	22	8
6	Suivi psychologique	23	8
8	Changement de domicile (hors du Jura bernois)	20	7
9	Suivi de plus de 2 ans	18	6
10	Absences répétées aux rendez-vous	11	4
11	Signalement à une autorité (en principe l'APEA)	9	3
11	Résiliation du contrat par la famille	8	3
13	Autres	19	7

Figure 5

9. Suivis «sans suite»

Un des objectifs principaux des entretiens préalables est de vérifier l'adéquation entre la demande de la famille, parfois du curateur, la mission de l'AEMO et les compétences de ses collaborateurs. Au 31 décembre 2018, nous observons que 20 % des situations ont été classées «sans suite». Pour être précis, il s'agit de familles que nous avons reçues à un, deux, voire trois entretiens préalables, avec lesquelles nous avons convenu que le suivi AEMO n'allait pas démarrer (cf. Figure 6).

Sans suite (raison-s) au 31.12.2018 : 86

	Raison-s (plusieurs possibles)	Nombre	En %
	Pas de besoins manifeste (ou « ça va mieux ! »)	43	50
	Suivi psychologique	19	22
	Refus de l'adolescent-e	16	19
	Suivi socio-éducatif existant (curatelle ou autre)	13	15
	Plusieurs rendez-vous manqués (plus de réponse ou de demande)	11	13
	Refus du-des parent-s	10	12
	Placement institutionnel	6	7
	Signalement (des parents ou autres à l'APEA)	5	6
	Problématique au niveau du couple	4	5
	Autres	13	13

Figure 6

Pour la moitié des « sans suite », nous et/ou la famille avons considéré que le besoin n'était pas manifeste. Parfois, un ou deux entretiens suffisent à détendre la situation et les parents nous disent clairement que « ça va mieux ! ». Dans d'autres situations, nous orientons la famille vers une prise en charge plus adaptée (conseil conjugal, thérapie, etc.). Il arrive aussi qu'un parent renonce finalement aux services de l'AEMO. Enfin, un placement est parfois préférable à un suivi éducatif ambulatoire.

En définitive, cette manière de procéder limite le nombre de situations dans lesquelles nous pourrions démarrer avant de constater que le suivi AEMO n'est pas l'outil pertinent ou, comme c'est déjà arrivé, qu'un parent nous dise qu'il ne peut accepter l'intrusion d'un éducateur à la maison. Il est toutefois intéressant de constater qu'à ce jour 10 dossiers classés sans suite ont été activés ultérieurement à la demande des parents !

10. Retour des familles – Questionnaires de satisfaction

Il est important pour nous d’avoir un retour des familles lorsqu’un suivi AEMO s’achève. C’est pourquoi nous leur remettons un questionnaire de satisfaction au terme du bilan final leur permettant de porter un regard critique et constructif sur notre collaboration. Le cas échéant, ces remarques nous amèneront à adapter notre mode d’intervention, éventuellement à en revoir certains principes.

Au 31 décembre 2018, nous avons remis 199 questionnaires aux parents, dont 151 (76 %) nous ont été retournés. Parallèlement, 30 intervenants sociaux et 19 adolescents ont également pu donner leurs appréciations. La synthèse des résultats est réjouissante car, sur la base de notes de 1 à 6, notre moyenne générale s’élève à 5,74 (cf. **Figure 7**).

Dans 68 % des cas les parents disent que les objectifs ont été tout ou partiellement atteints. 10 % jugent que les objectifs ne sont pas atteints, mais que le suivi AEMO est satisfaisant. A ce jour, seule une famille a jugé notre collaboration insatisfaisante. Et, gardons le meilleur pour le fin, 21 % des parents estiment que les objectifs ont été atteints au-delà des espérances !

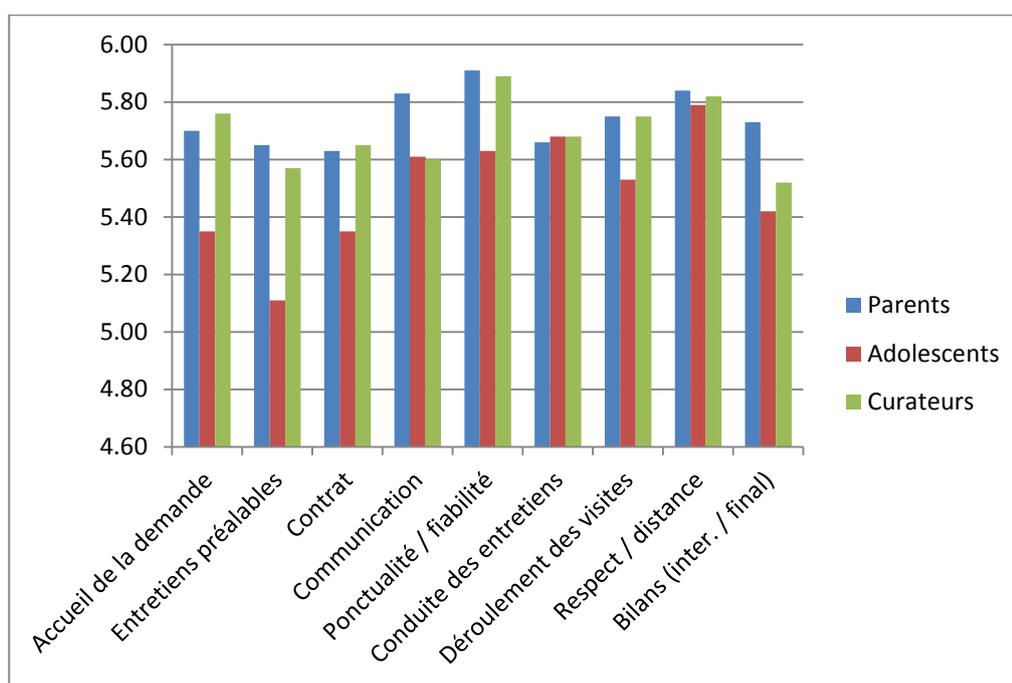


Figure 7

11. Commentaires des parents (exemples)

Je recommande l'AEMO à tous parents qui ont des difficultés avec leurs enfants. J'ai été bien reçue, sans aucun jugement. Un tout grand merci !

La demande à l'AEMO n'a pas été facile à réaliser en tant que maman. J'ai été tout de suite à mon aise.

Nous sommes très contents de votre aide sans jamais avoir de jugement de votre part. Nous sommes à nouveau une famille réunie. Nous ne lâcherons rien et continuerons à tenir la barque.

Dans l'ensemble, tout s'est bien passé. Vous avez su faire comprendre à notre fils que la vie n'est pas si facile. A l'heure actuelle, il va prendre une chambre à et rentrer le week-end. Il se réjouit !

Suivi très satisfaisant, mais les objectifs n'ont que partiellement été atteints car nous sommes confrontés à un refus de la part de notre fils de se remettre en question puisque, selon lui, le problème ne vient que de nous. Il doit encore grandir en maturité et apprendre l'empathie. Nous sommes reconnaissants du travail et des efforts entrepris par M. ...

Tout s'est très bien déroulé selon les attentes que l'on avait face à la vie de famille, plus particulièrement axée sur le comportement des enfants. Mais la problématique principale s'est trouvée être dans le couple et, en accord avec Mme ..., c'est à nous parents de travailler à présent ceci (ce que nous faisons en thérapie de couple). Merci pour votre aide précieuse !

« La prise en charge de la part de l'AEMO a été pour nous très bénéfique. Nous avons pu repartir sur des bases solides, stables. Le fait d'avoir eu une personne neutre au sein de notre famille durant cette année passée nous a permis de reprendre notre souffle après ce « tsunami ». Nous avons pu nous confier, mais aussi réfléchir aux problèmes divers entre chaque séance pour les exprimer ensuite..... ».

« Je suis très contente d'avoir passé les deux ans avec l'AEMO. Un souhait : pouvoir entretenir une communication avec l'AEMO si besoin »

«La présence de l'AEMO m'a libérée de ma frustration et a réglé certains malentendus avec les personnes du réseau et m'a aidée à accompagner ma fille dans l'estime de soi»

«Déçue du résultat final si je peux m'exprimer ainsi. Lors de nos entretiens, j'ai beaucoup lâché prise comme vous me l'avez fait comprendre, mais ma fille n'a pas changé.....»

«Un grand merci à Mme pour sa précieuse collaboration, son engagement, son savoir-faire, son professionnalisme, ses conseils, ses «feed-back», son regard extérieur. J'ai beaucoup apprécié son humilité, sa simplicité dans les contacts»

«Un grand merci à M. pour son dévouement, sa ponctualité, son soutien, son encouragement, sa disponibilité, son écoute, sa compréhension, son sourire et sa bonne humeur. Merci aussi à l'AEMO d'exister!»

«Service remarquable, intervenante au sein de notre famille simplement extraordinaire. Chaque visite était une lueur d'espoir pour notre petite famille. Bouffée d'oxygène et sentiment d'être écoutés et pris au sérieux. Mille mercis pour tout»

12. Travail en réseau - Représentation

Nous restons attentifs au maintien des liens avec nos partenaires du réseau (SSR⁸, écoles, SPEA⁹, UHPA¹⁰, etc.) et ne manquons pas de solliciter des rencontres si nécessaire. Cela a par exemple été le cas en 2018 avec le SSR de La Neuveville, un groupe de travail des SSR (accompagnement des jeunes de 18 à 25 ans), Solidarité Femmes, une éducatrice en milieu scolaire, les deux inspecteurs scolaires du Jura bernois et la directrice de l'EJC¹¹ à Tavannes. Le but de ces rencontres est de collaborer au mieux afin d'apporter l'aide adéquate aux familles qui en ont besoin.

Dans la même logique, nous avons participé à divers débats menés dans la région, notamment grâce à notre présence active au sein de plusieurs associations (PIEA, GAS¹², apemo.ch¹³, Réseau Santé-Social).

Le tableau présenté en **annexe 3** rappelle que notre région est bien dotée au niveau de l'intervention précoce et de la protection de la jeunesse. Il est important que les différents acteurs se connaissent et veillent à une bonne coordination afin d'éviter les doublons ou la multiplication des interventions qui, à terme, peuvent se révéler contre-productives.

13. Formation continue et supervision

Nous accordons de l'importance à la formation continue de nos employés qui évoluent dans un monde en mouvement et interviennent au sein de familles confrontées à des problèmes variés. C'est pourquoi, dans la mesure de nos moyens et de nos disponibilités, chaque collaborateur peut s'inscrire à quelques journées de formation. Quoi qu'il en soit, un retour est toujours proposé à l'équipe afin que chacun puisse s'enrichir de l'expérience de ses collègues.

En 2018, nous avons limité les jours de formation au bénéfice des séances de supervision avec Jean-Luc Tournier. Ses apports théoriques et pratiques nous sont très précieux. Ils nous permettent d'être davantage pertinents et « d'oser » d'autres approches dans les familles.

Notre équipe dans son ensemble a également participé au 6^{ème} Congrès apemo.ch qui s'est déroulé à Bussigny. Sous le titre « L'éducation sociale : Mythes et fiction », cette manifestation biennale est l'occasion de rencontrer la majorité des professionnels intervenants en milieu ouvert de toute la Suisse latine.

14. Administration – Gestion – Comptabilité

Le fonctionnement général du service et la gratuité des prestations pour les familles nous permettent d'alléger au maximum le temps lié à l'administration et à la gestion financière de l'AEMO. Ainsi, le quart de poste attribué au responsable du service lui permet de s'occuper des RH (gestion du personnel, salaires et

⁸ Services Sociaux Régionaux

⁹ Service Psychologique pour Enfants et Adolescents

¹⁰ Unité d'Hospitalisation Psychiatrique pour Adolescents à Moutier

¹¹ Ecole à Journée Continue

¹² Groupement d'Action Sociale du Jura bernois

¹³ Groupement des AEMO et pratiques éducatives en milieu ouvert de Suisse latine

charges sociales, etc.) des finances (paiements, budget, comptabilité) et des contacts avec le canton et le réseau. Les permanences ainsi que la tenue des dossiers des familles (correspondance, contrats, bilans, rapports, journaux, etc.) sont assumées par chaque collaborateur.

Comme c'était le cas en 2017, les comptes 2018 de l'AEMO (cf. **annexes 4.1-4.3**) se soldent par un excédent de charges. Il s'élève pour cette année à fr. 25'021.--. Simplifié à l'extrême, ce résultat négatif s'explique de la manière suivante : fr. 5'000.-- découlent du programme d'allègement imposé par le canton ; fr. 3'500.-- concernent des dépenses non budgétisées (conception et impression de nouveaux flyers et autres visuels / engagement d'interprètes) ; le solde est directement lié aux charges de personnel. Pour rappel, nos collaborateurs sont expérimentés et très fidèles. Ainsi, depuis l'ouverture de l'AEMO en septembre 2010, nous n'avons enregistré aucun départ, donc aucun gain de rotation. Les montants des salaires et des charges (3 employés sur 4 ont plus de 50 ans), ont augmenté plus vite que les prestations du canton.

Un petit regard dans le rétroviseur nous permet d'observer l'évolution de nos charges au cours des cinq dernières années. En effet, le premier exercice comptable de l'Association AEMO du Jura bernois couvrant seize mois (du 1^{er} septembre 2012 au 31 décembre 2013) nous amène à le laisser de côté pour conserver uniquement les exercices des cinq dernières années. Et voilà ce qu'ils nous indiquent :

Année	Contribution cantonale	Charges	Augmentation	Résultat
2014	405'089	378'555		26'534
2015	407'200	385'929	1,95 %	21'271
2016	410'100	408'639	5,88 %	1'461
2017	400'000	419'652	2,69 %	-19'652
2018	412'360	437'381	4,21 %	-25'021

Nous nous permettons encore de revenir brièvement au sujet de l'AEMO qui représente, parfois, une véritable « alternative aux placements » et aux bénéfices qui en résultent. Les montants présentés ci-dessous sont considérables et nous permettent d'affirmer que, même si nos projections étaient hasardeuses ou sujettes à une marge d'erreur, l'investissement engagé dans un service ambulatoire et de prévention tel que le nôtre est tout à fait rentable !

Année	Coûts estimés des placements évités ou interrompus	Charges de l'AEMO	Différence (économies sur 5 ans)
2014	1'102'000	378'555	723'445
2015	790'400	385'929	404'471
2016	957'600	408'639	548'961
2017	1'048'800	419'652	629'148
2018	1'235'958	437'381	798'577
Total :	5'134'758	2'030'156	3'104'602

15. Conclusion

Nous espérons qu'à la lecture de ce rapport annuel, votre perception de l'AEMO du Jura bernois soit la plus claire possible. Les **annexes 1 à 15** vous donneront encore quelques informations utiles.

En toutes circonstances, il est possible de nous contacter pour avoir des précisions complémentaires ou pour organiser une rencontre.

16. Remerciements

Nous tenons à remercier les membres de notre comité de leur soutien et de l'intérêt qu'ils portent à notre action, les instances cantonales qui financent l'intégralité de nos prestations, les services et les professionnels du réseau de leur précieuse collaboration. Enfin, merci aux enfants, adolescents et parents de la confiance qu'ils nous accordent, de leur reconnaissance et de l'énergie qu'ils déploient pour vivre au mieux des situations souvent complexes et pour s'intégrer dans une société qui ne l'est pas moins.

Willy Baumgartner

Tavannes, le 20 mai 2018

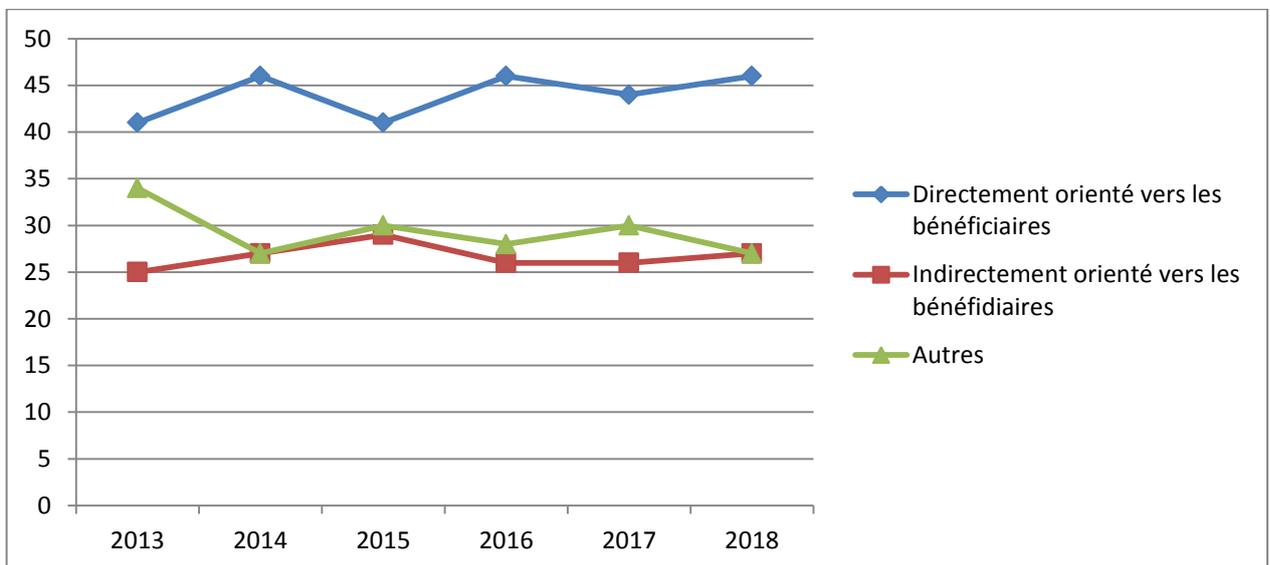
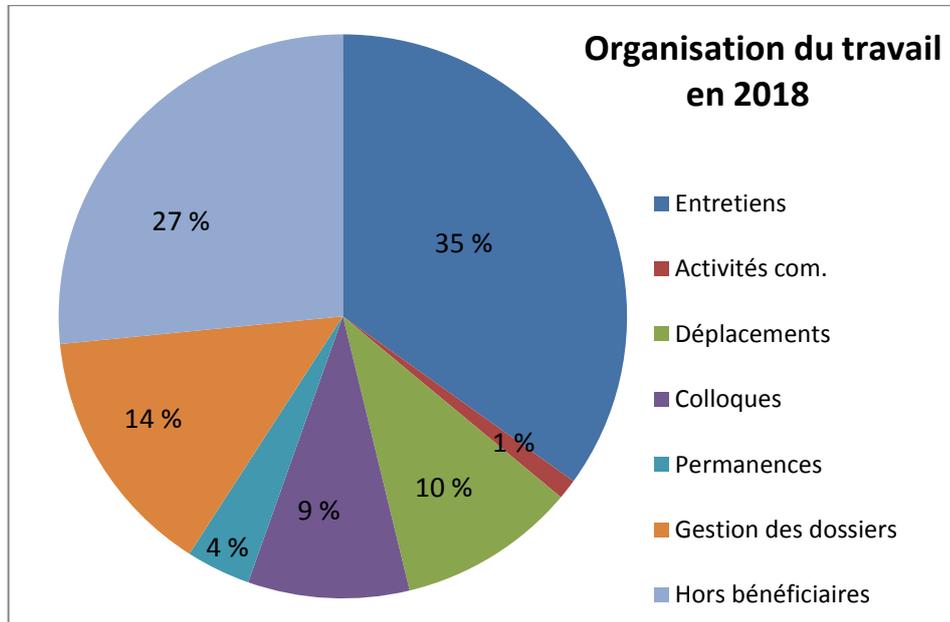
17. Annexes

1. Organisation du travail (1.1 – 1.2)
2. Alternatives aux placements – Estimation des économies en 2018
3. Réseau professionnel (liste non exhaustive)
4. Comptes 2018 (4.1 – 4.3)
5. Origine de la demande
6. Lieu des entretiens
7. Entretiens avec
8. Répartition par district
9. Nationalité
10. Statut professionnel du-des parent-s
11. Lieu de vie des enfants
12. Références
13. Prévention
14. Age au début du suivi

Annexe 1.1 – Organisation du travail

Responsabilité du service : poste à 25 % (heures WB 1284 : 70 x 25)	480
Administration - comptabilité - salaires - RH - représentation - etc.	
Heures effectuées par Willy BAUMGARTNER en 2018 (à 45 %)	863
Heures effectuées par Norina MESSER en 2018 (à 70 %)	1049
Heures effectuées par Maïck JEANBOURQUIN en 2018 - rempl. Norina (à 70 %)	333
Heures effectuées par Dominique BESSIRE en 2018 (à 75 %)	1407
Heures effectuées par Yves CHOPARD en 2018 (à 60 %)	1140
Total des heures effectuées par les intervenants socio-éducatifs en 2018 :	4792 100.00
	%
Total des heures d'entretiens :	1674 34.93
Diverses activités communautaires :	55 1.15
Total des heures de déplacements :	486 10.14
Total des prestations directement orientées vers les bénéficiaires en 2018 :	2215 46.22
	%
Total des temps de colloques (4 x 2,5 h x 44 sem.) :	440 9.18
Total des temps de permanences (2 x 2 h x 44 sem.) :	176 3.67
Gestion dossiers (contrats., bilans, journaux, contacts rés., etc.) 30' x 1375 entr. :	688 14.36
Total des prestations indirectement liées aux bénéficiaires en 2018 :	1304 27.21
	%
SOLDE : Suivi stagiaire, repr. réseau (hors resp.), documentation, échanges informels, organisation, intervision, formation, congés-accidents, autres	1273 26.57
	%

Annexe 1.2



Annexe 2

Coût par dossier et économies sur les "alternatives aux placements degré I" en 2018

Stat. no 4

Une heure d'entretien AEMO = fr. 250.--

Prix d'un placement (estimation) = fr. 250.-- par jour / fr. 7'600.-- par mois / fr. 91'250 par année

	Nombre d'entretiens	Durée des entretiens (en minutes)	Durée des entretiens (en heures)	Coût (fr. 250.--/heure d'entretien)	Déplacements (en minutes)	Déplacements (en heures)	Nombre d'enfants suivis	Nombre d'enfants dans la famille	Alternative au placement "Degré I"	Enfant-s concernés par le placement	Durée du placement "Degré I" (en mois)	Coût des placements "Degré I" (fr. 250.--/journée)	Economies pour placements "Degré I"
17	1'450	24.17	6'042	130	2	1	2	1	1	8	60'800	54'758	
12	935	15.58	3'896	185	3	2	2	1	1	4	30'400	26'504	
49	4'455	74.25	18'563	780	13	2	2	1	2	12	182'400	163'838	
14	985	16.42	4'104	95	2	1	1	1	1	3	22'800	18'696	
26	1'905	31.75	7'938	795	13	1	1	1	1	11	83'600	75'663	
11	975	16.25	4'063	300	5	2	2	1	1	6	45'600	41'538	
6	270	4.50	1'125	220	4	1	1	1	1	5	38'000	36'875	
17	1'260	21.00	5'250	395	7	4	4	1	1	9	68'400	63'150	
8	340	5.67	1'417	60	1	1	4	1	1	4	30'400	28'983	
19	1'065	17.75	4'438	340	6	3	3	1	3	10	228'000	223'563	
33	1'995	33.25	8'313	1225	20	2	2	1	2	12	182'400	174'088	
6	385	6.42	1'604	70	1	2	4	1	2	5	76'000	74'396	
8	540	9.00	2'250	80	1	1	1	1	1	3	22'800	20'550	
18	1'335	22.25	5'563	610	10	1	1	1	1	7	53'200	47'638	
19	1'180	19.67	4'917	605	10	1	1	1	1	8	60'800	55'883	
5	330	5.50	1'375	50	1	1	1	1	1	2	15'200	13'825	
14	1'185	19.75	4'938	815	14	1	1	1	1	7	53'200	48'263	
17	1'140	19.00	4'750	150	3	1	1	1	1	6	45'600	40'850	
8	540	9.00	2'250	190	3	1	2	1	1	3	22'800	20'550	
3	300	5.00	1'250	10	0	1	2	1	1	1	7'600	6'350	
310	22'570	376.17	94'042	7105	118	30	38	20	25	126	1'330'000	1'235'958	

Remarque : Les prix des placements sont très variables (institution cantonale ou extra-cantonale, placement familial, time-out, etc.). Nous avons choisi fr. 250.-- par jour et par enfants en référence aux tarifs du CEPC à Courtelary et de St-Germain à Delémont, institutions relativement "bon marché" de la région.

Annexe 3

AEMO du Jura bernois - Travail en réseau (liste non exhaustive)

Services - Institutions	Age des enfants, adolescents et jeunes suivis :	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
AEMO du Jura bernois																										
Professionnels : éducateurs - HES en travail social																										
Centre régional de puériculture																										
Professionnels : infirmiers en pédiatrie - puéricultrices																										
Service éducatif itinérant (SEI)																										
Professionnels : éducateurs - pédagogie curative - ergothérapie																										
Crèches et Ecoles à journée continue (EJC = Unité d'accueil pour écoliers)																										
Professionnels : éducateurs/trices de l'enfance - ASE																										
Service psychologique pour enfants et adolescents (SPE)																										
Professionnels : pédopsychiatres - psychologues - ortho. - psychomotriciens																										
Unité d'hospitalisation psychiatrique pour adolescents à Moutier (UHPA)																										
Professionnels : pédopsychiatres - psychologues - infirmiers - éduc. - ens.																										
APEA - Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte																										
Professionnels : juristes - travailleurs sociaux																										
Services de protection de la jeunesse (SSR - Services Sociaux Régionaux)																										
Professionnels : assistants sociaux - HES en travail social																										
Ministère public des mineurs (ex. TM)																										
Professionnels : juristes - assistants sociaux - HES en travail social																										
Médiation et travail social dans les écoles (scolarité en général)																										
Professionnels : éducateurs - enseignants - médiateurs scol. - infirmiers scol.																										
Centre Educatif et Pédagogique à Courtelary (CEPC)																										
Professionnels : éducateurs - HES en travail social - thérapeute de famille																										
Clinique de jour à Bienne																										
Professionnels : pédopsychiatres - psychologues - éducateurs - enseignants																										
Centres d'animation jeunesse (AJR à Malleray)																										
Professionnels : animateurs socio-culturels - HES en travail social																										
Orientation professionnelle et personnelle du Jura bernois																										
Professionnels : psychologues en orientation - case management																										
Santé bernoise - Informations et prévention																										
Professionnels : divers																										

Annexe 4.1



RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTRÔLE RESTREINT

de l'exercice 2018

AEMO du Jura bernois (Action Educative en Milieu Ouvert), Tavannes

à l'attention de l'assemblée générale de l'Association des Œuvres
d'Utilité Publique du district de Courtelary AOUP, Courtelary

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'AEMO du Jura bernois (Action Educative en Milieu Ouvert), Tavannes, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de l'association de l'AEMO du Jura bernois alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Bienne, le 15 mars 2019

ARISTA FIDUCIAIRE SA

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Gabriel Genesi".

Gabriel Genesi
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Annexes :

Comptes annuels se composant :

- bilan
- compte de résultat
- annexe

Annexe 4.2

AEMO du Jura bernois (Action Educative en Milieu Ouvert), Tavannes

Bilan

Aux 31 décembre ...	Réf.	2018	2017
		CHF	CHF
Actif			
Trésorerie		105'861.40	129'239.95
Comptes de régularisation actifs	2.10	1'000.00	1'916.50
Actif circulant		106'861.40	131'156.45
Actif immobilisé		0.00	0.00
Total de l'actif		106'861.40	131'156.45
 Passif			
Comptes de régularisation passifs	2.11	3'339.00	2'612.85
Capitaux étrangers à court terme		3'339.00	2'612.85
Réserves facultatives issues de bénéfices cumulés	2.12	103'522.40	128'543.60
Capitaux propres		103'522.40	128'543.60
Total du passif		106'861.40	131'156.45

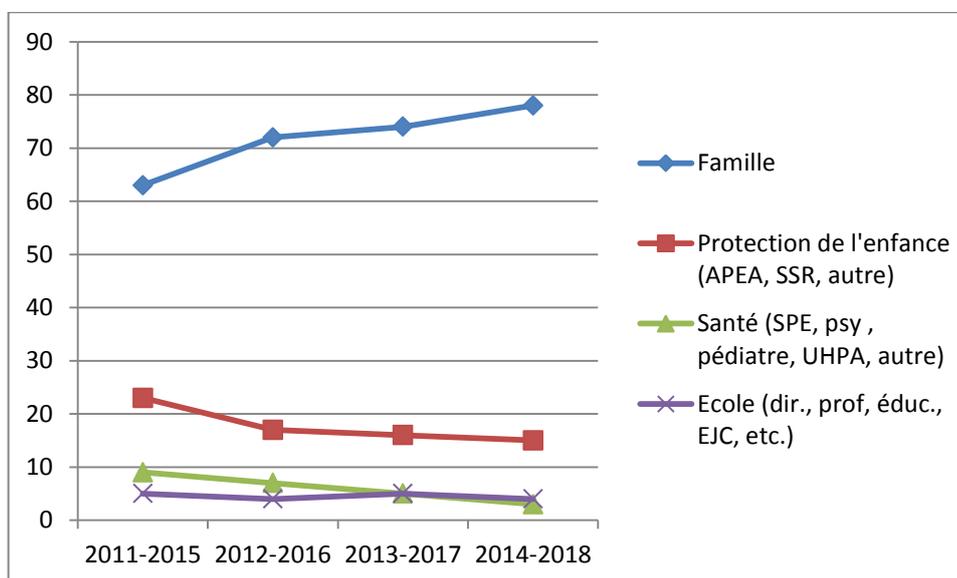
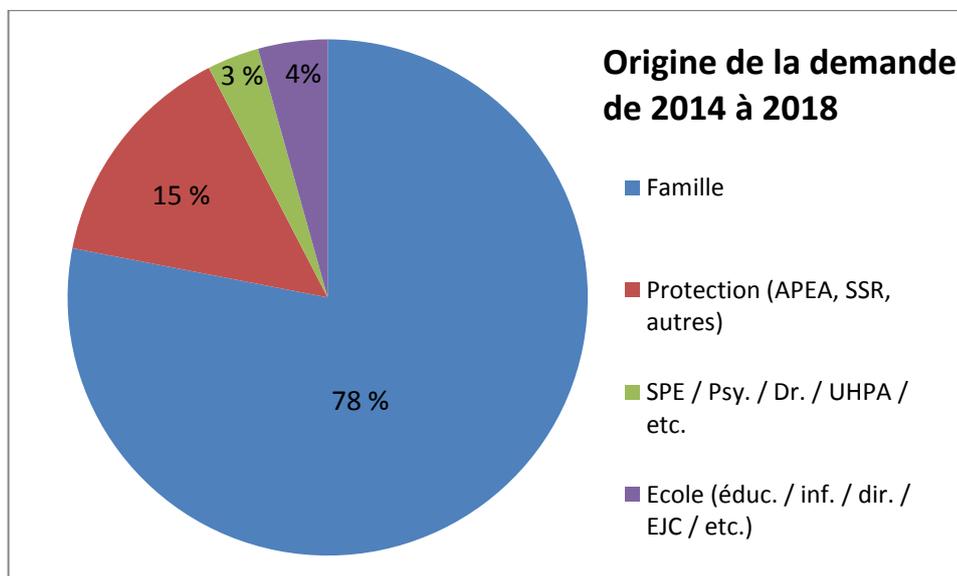
Annexe 4.3

AEMO du Jura bernois (Action Educative en Milieu Ouvert), Tavannes

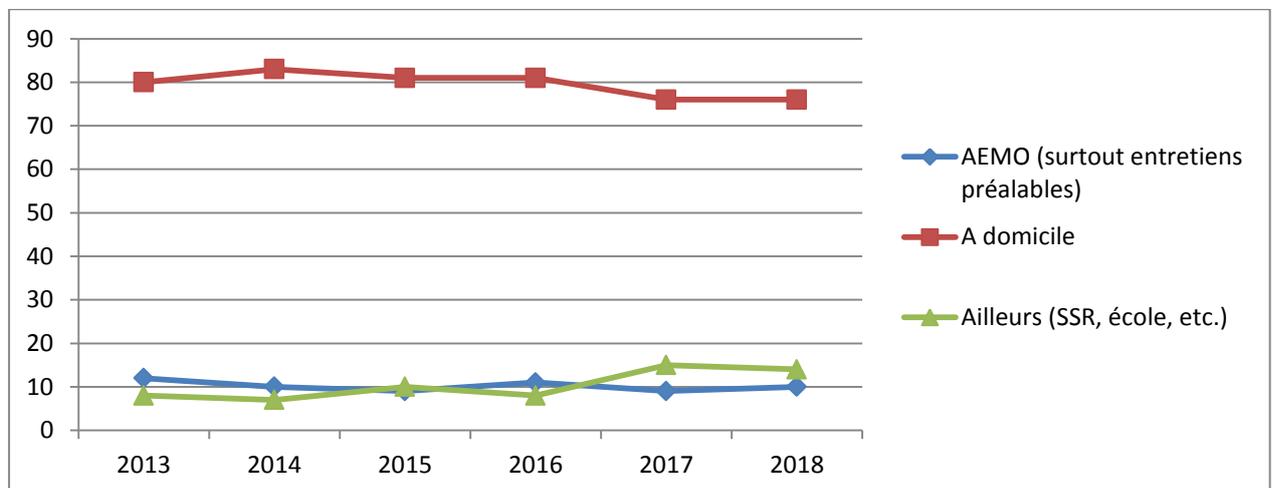
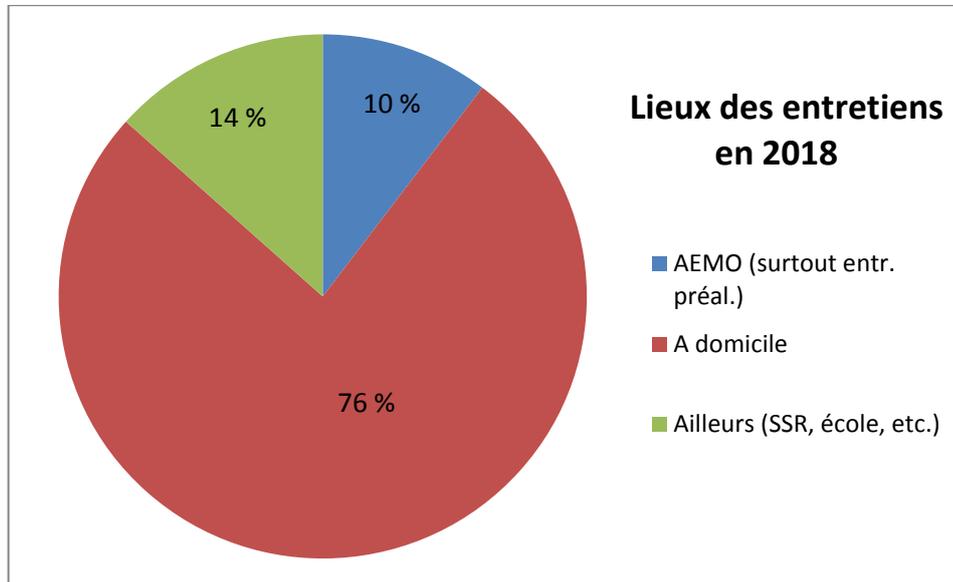
Compte de résultat

Pour la période du 1.1. au 31.12.	Réf.	2018	2017
		CHF	CHF
Contributions du canton de Berne		412'360.00	400'000.00
Total Produits d'exploitation		412'360.00	400'000.00
Charges de personnel	2.13	-396'562.15	-377'820.25
Ménage		-138.25	-199.85
Entretien et réparation des immobilisations corporelles immeubles et meubles		-2'226.40	-4'418.55
Charges d'investissements		-10'800.00	-10'800.00
Energie et eau		-1'572.90	-1'967.65
Ecole, formation et loisirs		-607.80	-581.90
Bureau et administration	2.14	-9'828.85	-7'919.65
Autres charges d'exploitation	2.15	-15'609.15	-15'911.00
<i>Total Autres charges d'exploitation</i>		<i>-40'783.35</i>	<i>-41'798.60</i>
Charges et produits financiers	2.16	-35.70	-33.55
Résultat de l'exercice		-25'021.20	-19'652.40

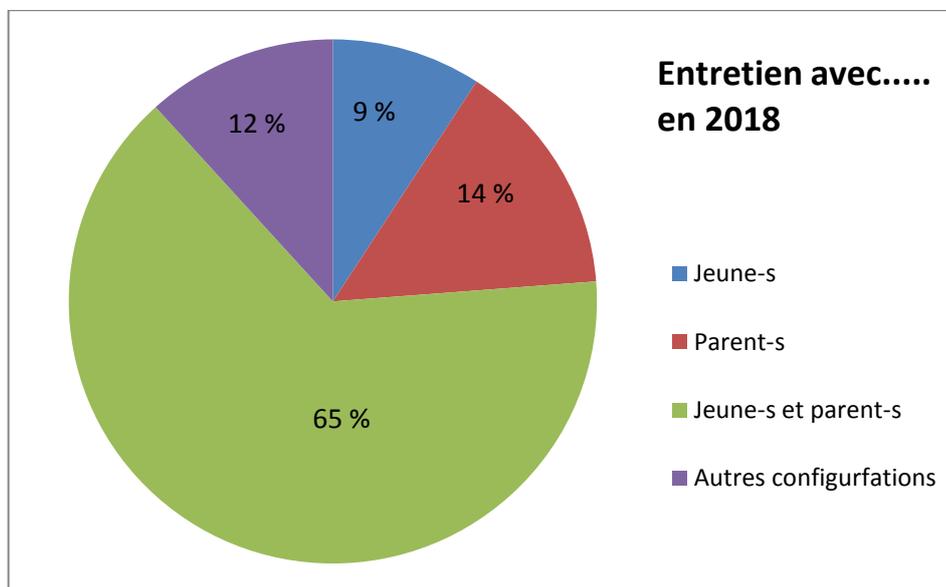
Annexe 5



Annexe 6



Annexe 7

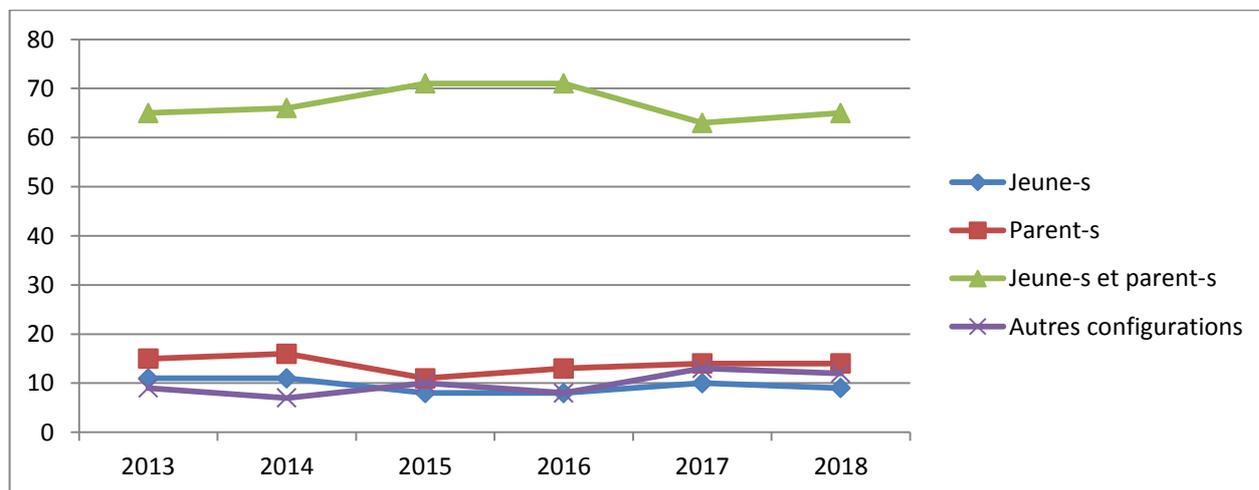


Durée moyenne des entretiens en 2018 :

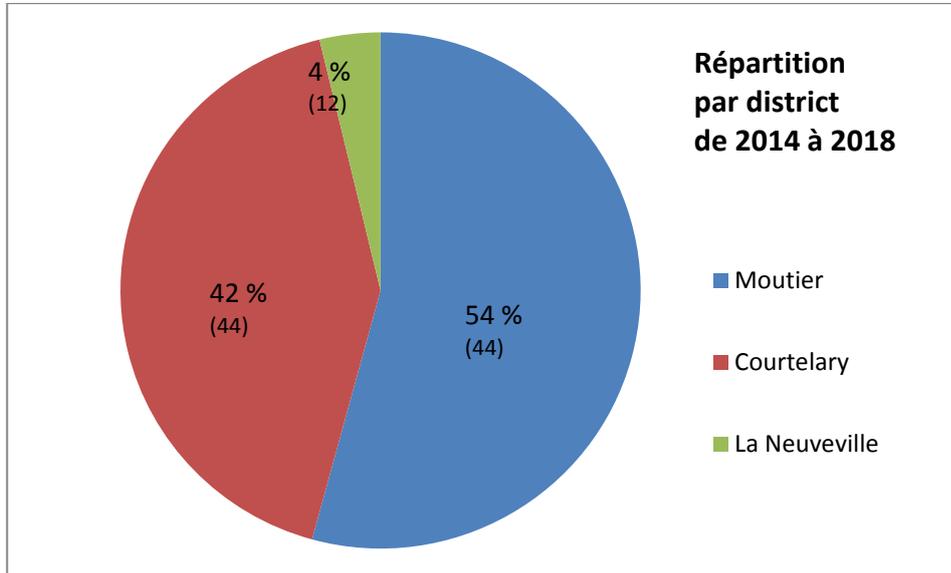
73 minutes

Durée moyenne des déplacements par entretien en 2018 :

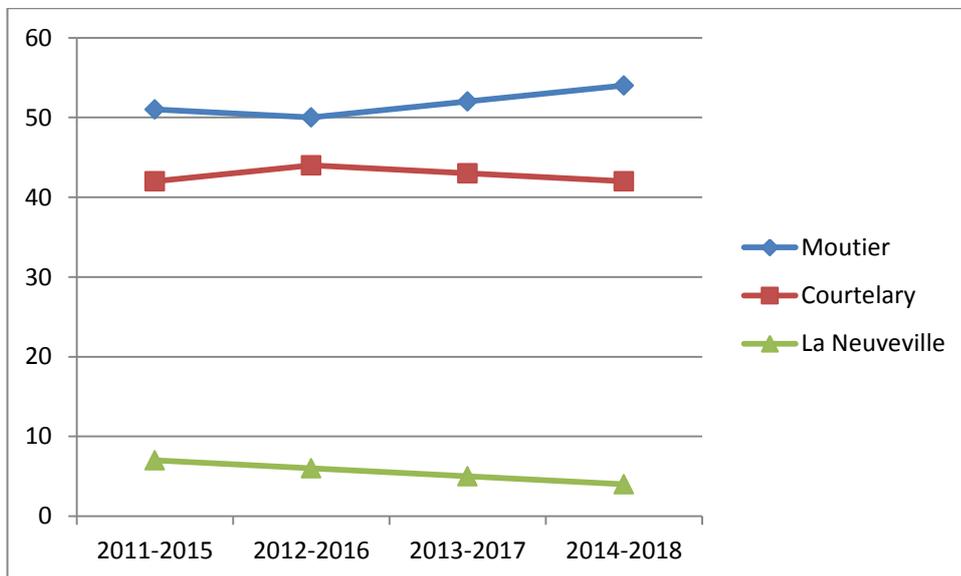
21 minutes



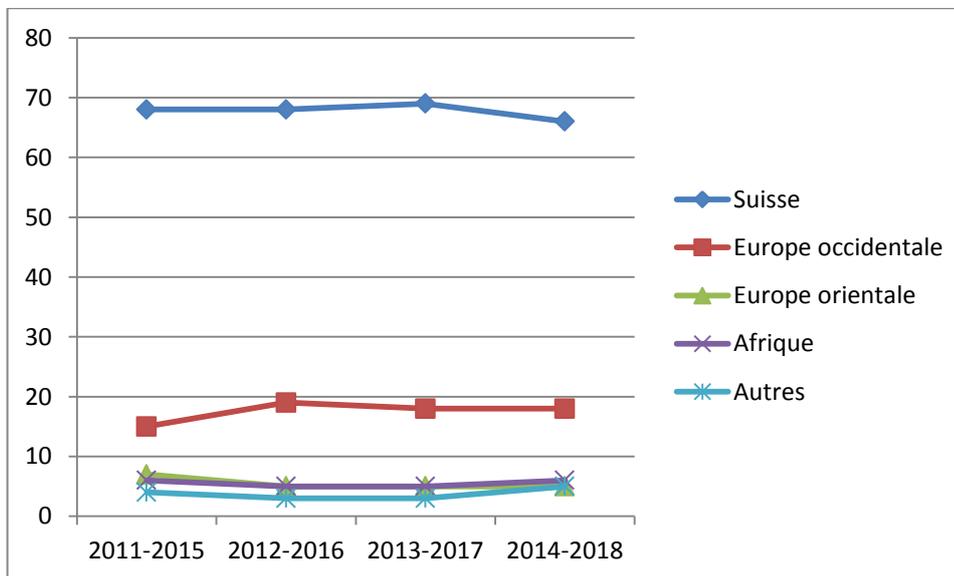
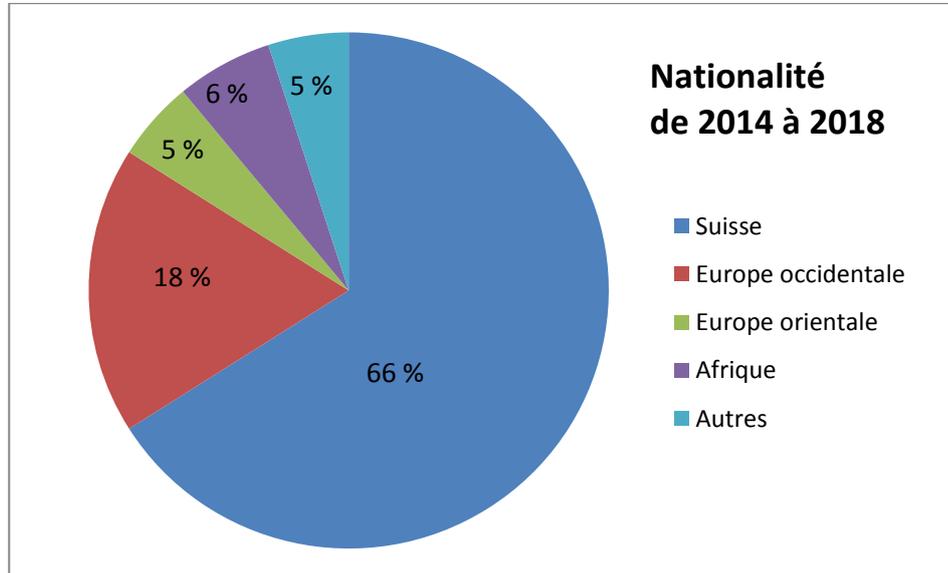
Annexe 8



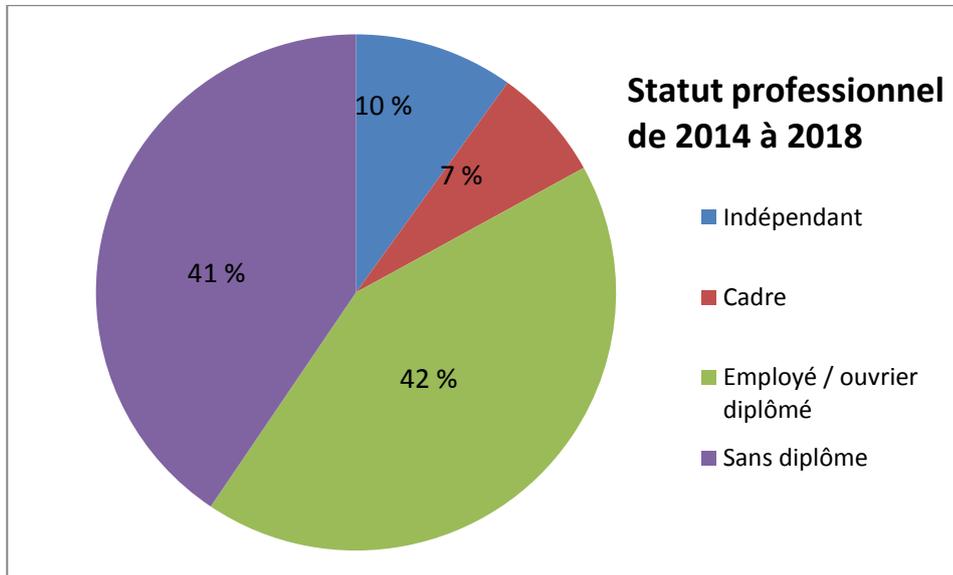
(Entre parenthèses, le % d'habitants par district du Jura bernois)



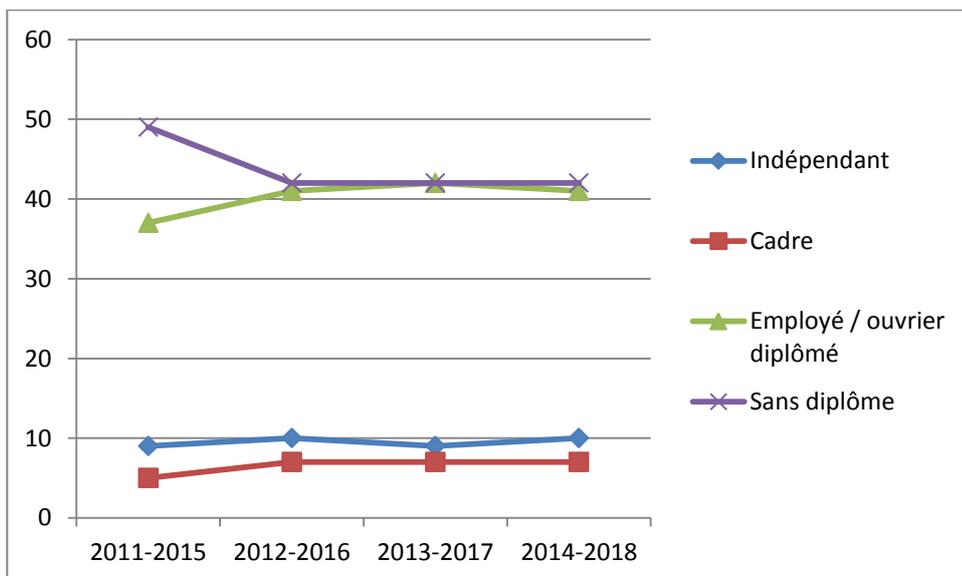
Annexe 9



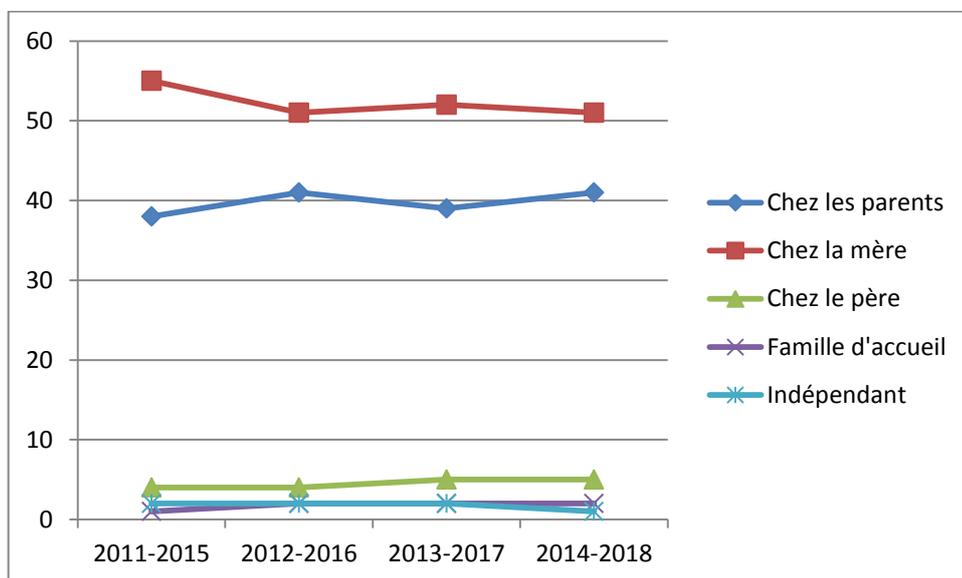
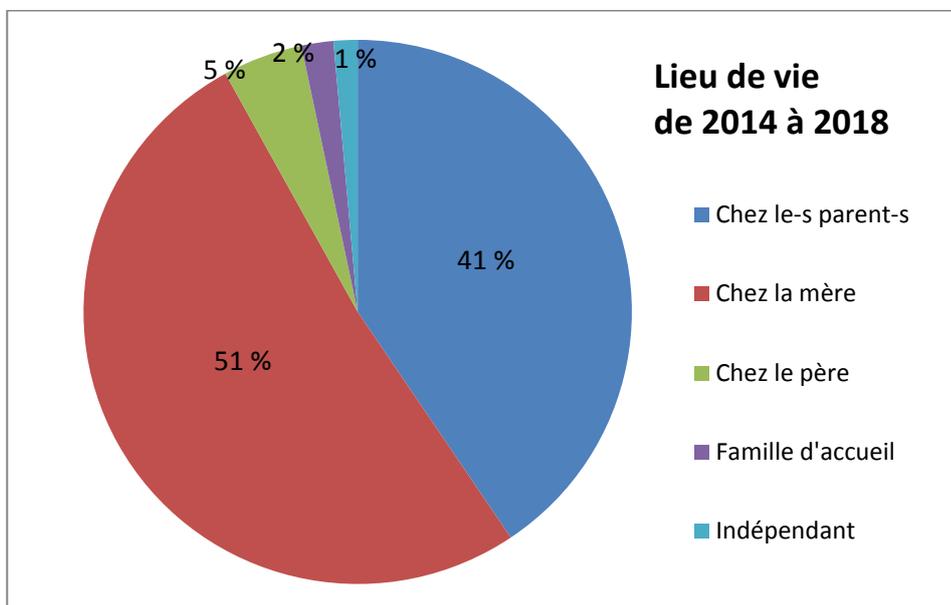
Annexe 10



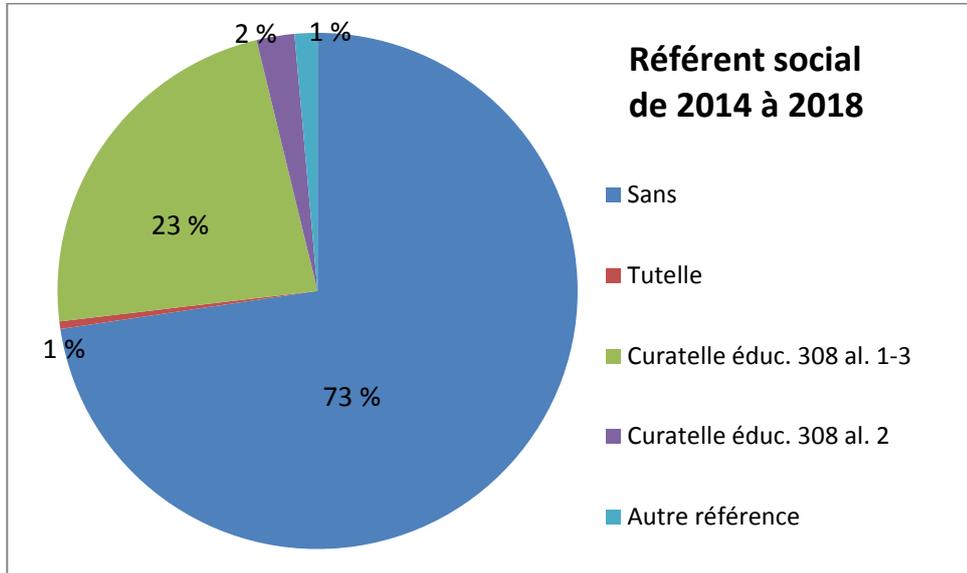
**25 % des familles suivies par l'AEMO sont au bénéfice de l'aide sociale
10 à 15 % sans emploi (avec ou sans indemnités de chômage)
6 % au bénéfice d'une rente AI**



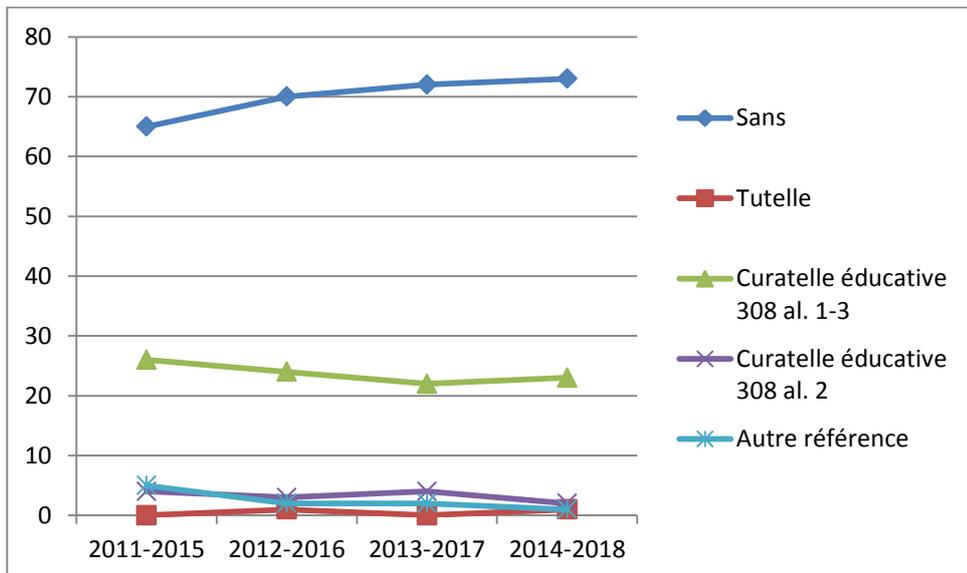
Annexe 11



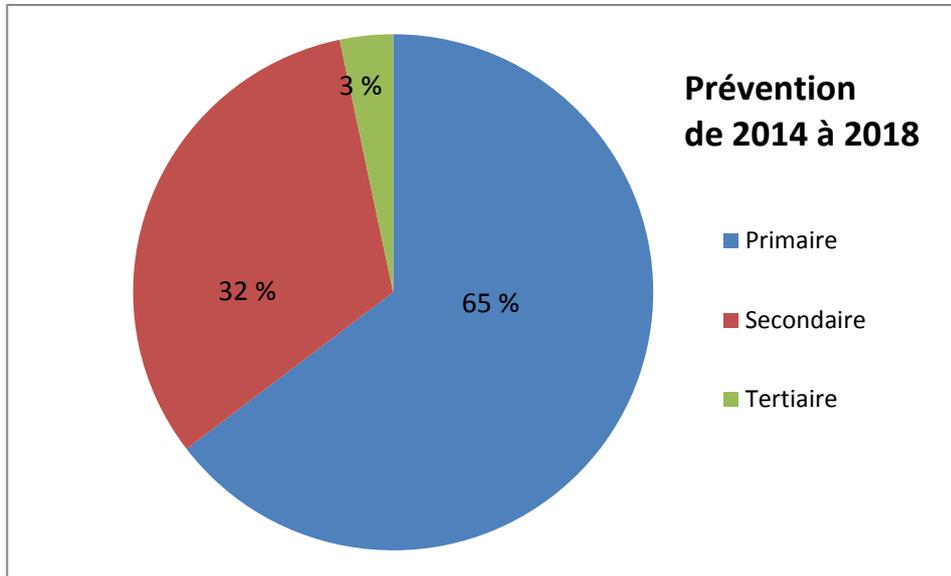
Annexe 12



La collaboration avec les curateurs (25 % des dossiers) est à discuter avec les SSR : orientation vers l'AEMO, complémentarité, objectifs, durée du suivi, etc.



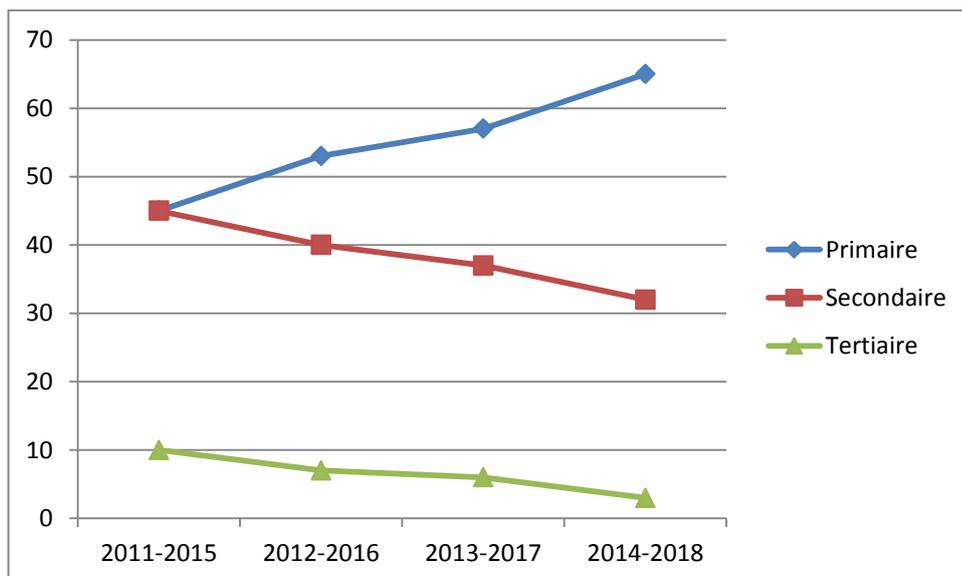
Annexe 13



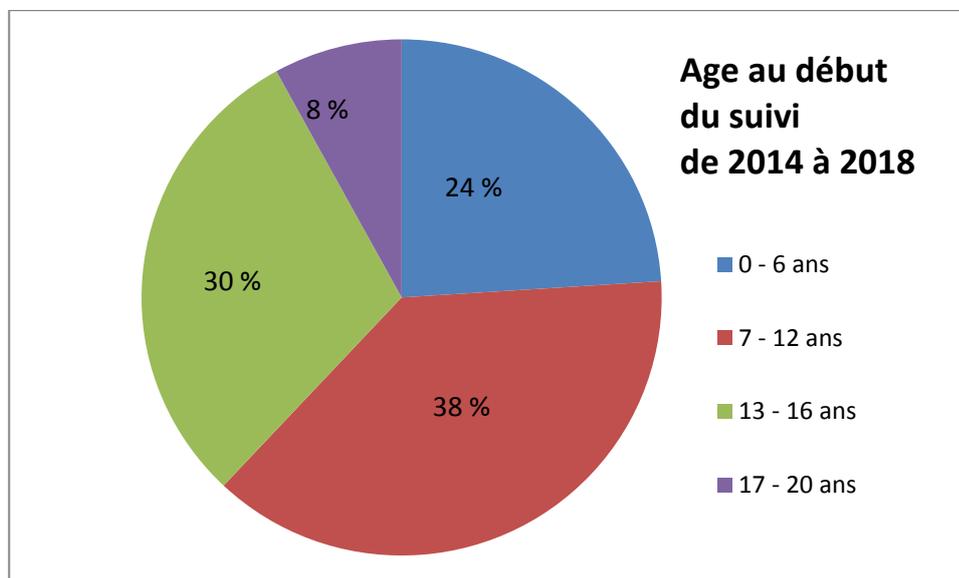
Prévention primaire : intervention précoce à la demande des parents (souvent orientés par une connaissance ou un professionnel du réseau)

Prévention secondaire : situation problématique, en principe déjà suivie par un ou plusieurs professionnels du réseau (SSR, thérapeute, SEI, etc.)

Prévention tertiaire : suivi complexe avec diverses problématiques, souvent après un ou plusieurs placements institutionnels (l'AEMO arrive souvent trop tardivement dans ce genre de situations)



Annexe 14



Age moyen des enfants au début du suivi de 2014 à 2018 : 10,45 ans

Moyenne d'enfants suivis par famille de 2014 à 2018 (5 ans) : 1,65 (350 : 212)

Moyenne d'enfants dans la famille de 2014 à 2018 (5 ans) : 2,25 (350 + 87 + 40 = 477 : 212)

